

48 CANEBIERE SERVICES

Société par actions simplifiée

Au capital de 6.125.000 euros

Siège social : 48 avenue de la Canebière – 13001 Marseille

808 697 189 RCS Marseille

(La "Société")

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022



Certifiés conformes à l'original par le directeur général de la Société

ARRELIA, représentée par M. Matthieu BLANC

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	3 194 775	11 712	3 206 487	1 970 076	1 236 412	62. 76
Chiffre d'affaires NET	3 194 775	11 712	3 206 487	1 970 076	1 236 412	62. 76
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			13 673	97 576	83 903-	85. 99-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			29 032	30 006	974-	3. 25-
Autres produits			3 146	28 973	25 828-	89. 14-
Total des Produits d'exploitation (I)			3 252 338	2 126 631	1 125 707	52. 93
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			256 447	130 714	125 734	96. 19
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			6 908-	411	7 319-	NS
Autres achats et charges externes *			1 706 722	1 232 098	474 625	38. 52
Impôts, taxes et versements assimilés			46 425	25 606	20 820	81. 31
Salaires et traitements			663 419	463 283	200 135	43. 20
Charges sociales			144 670	79 116	65 554	82. 86
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			83 295	84 156	861-	1. 02-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			303 715	228 430	75 285	32. 96
Total des Charges d'exploitation (II)			3 197 786	2 243 814	953 972	42. 52
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			54 553	117 183-	171 736	146. 55
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		168	168-	100. 00-
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		168	168-	100. 00-
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 525	3 551	26-	0. 74-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	3 525	3 551	26-	0. 74-
2. Résultat financier (V-VI)	3 525-	3 382-	142-	4. 21-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	51 028	120 565-	171 593	142. 32
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	351		351	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	351		351	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		70 000	70 000-	100. 00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		70 000	70 000-	100. 00-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	351	70 000-	70 351	100. 50
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	3 252 689	2 126 799	1 125 890	52. 94
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 201 310	2 317 365	883 946	38. 14
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	51 379	190 565-	241 944	126. 96

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 80 244 64 538
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



48 CANEBIERE SERVICES

Société par actions simplifiée

Au capital de 6.125.000 euros

Siège social : 48 avenue de la Canebière – 13001 Marseille

808 697 189 RCS Marseille

(La "Société")

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022



Certifiés conformes à l'original par le directeur général de la Société

ARRELIA, représentée par M. Matthieu BLANC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 196 365.46 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 206 487.29 Euros et dégageant un bénéfice de 51 378.73 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

RAS

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	128 395		1 223
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	54 582		
Installations générales agencements aménagements divers	368 437		5 716
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	163 946		910
Emballages récupérables et divers	6 726		
TOTAL	593 690		6 626
Autres participations	101 000		
Prêts, autres immobilisations financières	75		
TOTAL	101 075		
TOTAL GENERAL	823 159		7 849

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			129 618	129 618
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			54 582	54 582
Installations générales agencements aménagements divers			374 153	374 153
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			164 856	164 856
Emballages récupérables et divers			6 726	6 726
TOTAL			600 316	600 316
Autres participations			101 000	101 000
Prêts, autres immobilisations financières			75	75
TOTAL			101 075	101 075
TOTAL GENERAL			831 008	831 008

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	30 458	12 739		43 197
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	22 982	7 251		30 234
Installations générales agencements aménagements divers	88 412	39 014		127 426
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	63 549	22 944		86 493
Emballages récupérables et divers	3 307	1 347		4 654
TOTAL	178 251	70 556		248 806
TOTAL GENERAL	208 708	83 295		292 003



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	12 739				
Instal.techniques matériel outillage indus.	7 251				
Instal.générales agenc.aménag.divers	39 014				
Matériel de bureau informatique mobilier	22 944				
Emballages récupérables et divers	1 347				
TOTAL	70 556				
TOTAL GENERAL	83 295				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	22 090				22 090
TOTAL	22 090				22 090
TOTAL GENERAL	22 090				22 090

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	75	75	
Autres créances clients	85 242	85 242	
Personnel et comptes rattachés	695	695	
Taxe sur la valeur ajoutée	72 945	72 945	
Groupe et associés	5 355 660	5 355 660	
Débiteurs divers	13 172	13 172	
Charges constatées d'avance	2 629	2 629	
TOTAL	5 530 418	5 530 418	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	424	424		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	343 247	99 578	243 669	
Fournisseurs et comptes rattachés	262 431	262 431		
Personnel et comptes rattachés	80 685	80 685		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 244	34 244		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 710	3 710		
Autres impôts taxes et assimilés	40 383	40 383		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 000	1 000		
Groupe et associés	170 045	170 045		
Autres dettes	234 787	234 787		
TOTAL	1 170 957	927 288	243 669	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	57 753			



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	1. 0000	6 125 000			6 125 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	22 168
Total	22 168

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FAE	22 168
Total	22 168

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	344
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	160 472
Dettes fiscales et sociales	59 233
Total	220 049



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP	160 472
CHARGES A PAYER	15 951
ICNE	344
DETTE CP	43 282
Total	220 049

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 629
Total	2 629



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES D EXPLOITATION	2 629		
Total	2 629		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			499 204		499 204
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			119 019		119 019
- exercice			80 244		80 244
Total			199 263		199 263
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			80 244		80 244
- entre 1 et 5 ans			219 697		219 697
Total			299 941		299 941

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.



Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés	1 000	1 511 970	100.00	1 000	1 000				94 879		
- Filiales détenues à + de 50%											
- 48 CANEBIERE IMMOBILIER											
- LE CAPUCIN		358 150	100.00	100 000	100 000				286 429		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											



48 CANEBIERE SERVICES

Société par actions simplifiée

Au capital de 6.125.000 euros

Siège social : 48 avenue de la Canebière – 13001 Marseille

808 697 189 RCS Marseille

(La "Société")

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022



Certifiés conformes à l'original par le directeur général de la Société

ARRELIA, représentée par M. Matthieu BLANC

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	129 618	43 197	86 421	97 937	11 516-	11.76-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	54 582	30 234	24 348	31 599	7 251-	22.95-
	Autres immobilisations corporelles	545 734	218 573	327 161	383 840	56 679-	14.77-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	101 000		101 000	101 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	75		75	75		
	Total II	831 008	292 003	539 005	614 451	75 446-	12.28-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	25 323		25 323	18 415	6 908	37.51
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	85 242		85 242	131 257	46 015-	35.06-
	Autres créances	5 442 472		5 442 472	5 070 171	372 301	7.34
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	101 694		101 694	319 558	217 864-	68.18-
	Charges constatées d'avance (3)	2 629		2 629	10 152	7 523-	74.11-
	Total III	5 657 360		5 657 360	5 549 553	107 807	1.94
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 488 368	292 003	6 196 365	6 164 004	32 361	0.52

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

75

CAZES-GODDYN



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 6 125 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	6 125 000	6 125 000		
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau	1 173 781-	983 215-	190 565-	19.38-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	51 379	190 565-	241 944	126.96
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	5 002 598	4 951 219	51 379	1.04
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	22 090	22 090		
	Total III	22 090	22 090		
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	343 247 424 170 045	401 000 244 45	57 753- 180 170 000	14.40- 73.72 NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	720		720	
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	262 431 159 023	466 520 92 724	204 088- 66 299	43.75- 71.50
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	1 000 234 787	1 000 229 162	5 625	2.45
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1) Total IV	1 171 677	1 190 695	19 018-	1.60-
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 196 365	6 164 004	32 361	0.52

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

928 008

847 448



**SOCIETE D'EXPERTISE - COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA REGION DE LYON
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LYON

24, RUE EDOUARD AYNARD
69100 VILLEURBANNE



Fax

04 78 54 92 75

04 72 12 10 00

48 CANEBIERE SERVICES

SAS au capital de 6 125 000 euros
Siège social : 48, Avenue de la Canebière
13001 MARSEILLE
809 697 189 RCS MARSEILLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société 48 CANEBIERE SERVICES,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 48 CANEBIERE SERVICES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Pierre-Jérôme ANCETTE
MSTCF LYON
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

Jérôme PLOQUIN
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Principes comptables

Nous avons analysé les principes comptables auxquels votre société fait référence pour l'établissement de ses comptes annuels. Ces principes nous paraissent conformes à la réglementation en vigueur et sont correctement décrits dans l'annexe.

Estimations comptables

L'établissement des comptes annuels n'a fait appel à aucune estimation comptable significative.

Présentation d'ensemble des comptes

Nous estimons que la présentation d'ensemble des comptes, dans ses aspects significatifs, est conforme à la réglementation en vigueur.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes annexes et nous nous sommes assurés de leurs correctes applications.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' followed by a vertical line and a small hook at the bottom.

RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Villeurbanne, le 15 juin 2023

Pierre-Jérôme ANCETTE
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	129 618	43 197	86 421	97 937	11 516-	11.76-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	54 582	30 234	24 348	31 599	7 251-	22.95-
	Autres immobilisations corporelles	545 734	218 573	327 161	383 840	56 679-	14.77-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	101 000		101 000	101 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	75		75	75		
	Total II	831 008	292 003	539 005	614 451	75 446-	12.28-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	25 323		25 323	18 415	6 908	37.51
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	85 242		85 242	131 257	46 015-	35.06-
	Autres créances	5 442 472		5 442 472	5 070 171	372 301	7.34
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	101 694		101 694	319 558	217 864-	68.18-
	Charges constatées d'avance (3)	2 629		2 629	10 152	7 523-	74.11-
	Total III	5 657 360		5 657 360	5 549 553	107 807	1.94
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) Primes de remboursement des obligations (V) Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 488 368	292 003	6 196 365	6 164 004	32 361	0.52

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

75

CAZES-GODDYN



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 6 125 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	6 125 000	6 125 000		
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau	1 173 781-	983 215-	190 565-	19.38-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	51 379	190 565-	241 944	126.96
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	5 002 598	4 951 219	51 379	1.04
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	22 090	22 090		
	Total III	22 090	22 090		
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	343 247 424 170 045	401 000 244 45	57 753- 180 170 000	14.40- 73.72 NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	720		720	
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	262 431 159 023	466 520 92 724	204 088- 66 299	43.75- 71.50
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	1 000 234 787	1 000 229 162	5 625	2.45
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1) Total IV	1 171 677	1 190 695	19 018-	1.60-
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 196 365	6 164 004	32 361	0.52

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

928 008

847 448



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	3 194 775	11 712	3 206 487	1 970 076	1 236 412	62. 76
Chiffre d'affaires NET	3 194 775	11 712	3 206 487	1 970 076	1 236 412	62. 76
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			13 673	97 576	83 903-	85. 99-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			29 032	30 006	974-	3. 25-
Autres produits			3 146	28 973	25 828-	89. 14-
Total des Produits d'exploitation (I)			3 252 338	2 126 631	1 125 707	52. 93
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			256 447	130 714	125 734	96. 19
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			6 908-	411	7 319-	NS
Autres achats et charges externes *			1 706 722	1 232 098	474 625	38. 52
Impôts, taxes et versements assimilés			46 425	25 606	20 820	81. 31
Salaires et traitements			663 419	463 283	200 135	43. 20
Charges sociales			144 670	79 116	65 554	82. 86
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			83 295	84 156	861-	1. 02-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			303 715	228 430	75 285	32. 96
Total des Charges d'exploitation (II)			3 197 786	2 243 814	953 972	42. 52
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			54 553	117 183-	171 736	146. 55
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		168	168-	100.00-
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		168	168-	100.00-
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 525	3 551	26-	0.74-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	3 525	3 551	26-	0.74-
2. Résultat financier (V-VI)	3 525-	3 382-	142-	4.21-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	51 028	120 565-	171 593	142.32
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	351		351	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	351		351	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		70 000	70 000-	100.00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		70 000	70 000-	100.00-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	351	70 000-	70 351	100.50
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	3 252 689	2 126 799	1 125 890	52.94
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 201 310	2 317 365	883 946	38.14
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	51 379	190 565-	241 944	126.96

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 80 244 64 538
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 196 365.46 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 206 487.29 Euros et dégageant un bénéfice de 51 378.73 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

RAS

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	128 395		1 223
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	54 582		
Installations générales agencements aménagements divers	368 437		5 716
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	163 946		910
Emballages récupérables et divers	6 726		
TOTAL	593 690		6 626
Autres participations	101 000		
Prêts, autres immobilisations financières	75		
TOTAL	101 075		
TOTAL GENERAL	823 159		7 849

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			129 618	129 618
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			54 582	54 582
Installations générales agencements aménagements divers			374 153	374 153
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			164 856	164 856
Emballages récupérables et divers			6 726	6 726
TOTAL			600 316	600 316
Autres participations			101 000	101 000
Prêts, autres immobilisations financières			75	75
TOTAL			101 075	101 075
TOTAL GENERAL			831 008	831 008

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	30 458	12 739		43 197
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	22 982	7 251		30 234
Installations générales agencements aménagements divers	88 412	39 014		127 426
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	63 549	22 944		86 493
Emballages récupérables et divers	3 307	1 347		4 654
TOTAL	178 251	70 556		248 806
TOTAL GENERAL	208 708	83 295		292 003



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	12 739				
Instal.techniques matériel outillage indus.	7 251				
Instal.générales agenc.aménag.divers	39 014				
Matériel de bureau informatique mobilier	22 944				
Emballages récupérables et divers	1 347				
TOTAL	70 556				
TOTAL GENERAL	83 295				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	22 090				22 090
TOTAL	22 090				22 090
TOTAL GENERAL	22 090				22 090

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	75	75	
Autres créances clients	85 242	85 242	
Personnel et comptes rattachés	695	695	
Taxe sur la valeur ajoutée	72 945	72 945	
Groupe et associés	5 355 660	5 355 660	
Débiteurs divers	13 172	13 172	
Charges constatées d'avance	2 629	2 629	
TOTAL	5 530 418	5 530 418	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	424	424		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	343 247	99 578	243 669	
Fournisseurs et comptes rattachés	262 431	262 431		
Personnel et comptes rattachés	80 685	80 685		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 244	34 244		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 710	3 710		
Autres impôts taxes et assimilés	40 383	40 383		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 000	1 000		
Groupe et associés	170 045	170 045		
Autres dettes	234 787	234 787		
TOTAL	1 170 957	927 288	243 669	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	57 753			



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	1. 0000	6 125 000			6 125 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	22 168
Total	22 168

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FAE	22 168
Total	22 168

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	344
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	160 472
Dettes fiscales et sociales	59 233
Total	220 049



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP	160 472
CHARGES A PAYER	15 951
ICNE	344
DETTE CP	43 282
Total	220 049

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 629
Total	2 629



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES D EXPLOITATION	2 629		
Total	2 629		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			499 204		499 204
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			119 019		119 019
- exercice			80 244		80 244
Total			199 263		199 263
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			80 244		80 244
- entre 1 et 5 ans			219 697		219 697
Total			299 941		299 941

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.



Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS 48 CANEBIERES SERVICES
13001 MARSEILLE

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50% - 48 CANEBIERE IMMOBILIER - LE CAPUCIN - Participations détenues entre 10 et 50 %	1 000	1 511 970	100.00	1 000	1 000				94 879		
	100 000	358 150	100.00	100 000	100 000				286 429		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											



48 CANEBIERE SERVICES
Société par actions simplifiée
Au capital de 6.125.000 euros
Siège social : 48 avenue de la Canebière – 13001 Marseille
808 697 189 RCS Marseille
(La "Société")

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le trente juin,
A dix heures,

Les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle (ci-après l'« **Assemblée Générale** »), sans délai conformément aux dispositions de l'article 20.1.1 des statuts, par téléconférence dans le cadre des dispositions prévues par l'article 20.1.4 des statuts.

[...]

La feuille de présence, certifiée sincère et véridique par le Président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 6.125.000 actions sur les 6.125.000 composant le capital social.

Le cabinet ANCETTE ET ASSOCIES, commissaire aux comptes titulaire, est absent et excusé.

Le Président constate que l'Assemblée Générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Puis le Président déclare que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les statuts de la Société ont été tenus à la disposition des associés, au siège social.

L'Assemblée Générale lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Directeur Général et du commissaire aux comptes ; approbation du rapport de gestion ainsi que des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus Président et au Directeur Général ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Présentation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et décisions à cet égard ;
- Pouvoirs pour formalités.

[...]

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022)

L'Assemblée Générale,

Décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos de 51.379 euros en totalité au compte report à nouveau, dont le montant passe ainsi de -1.173.781 euros à -1.122.402 euros,

Rappelle qu'il n'a pas été distribué de sommes à titre de dividendes, au cours des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

[...]

QUATRIEME RESOLUTION
(Pouvoirs en vue des formalités)

L'Assemblée Générale,

Donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes, et plus particulièrement à Maître Henri de CROZALS, SCP DORIA AVOCATS, 23 bis rue Maguelone 34000 Montpellier, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

* * *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à dix heures trente.

De tout ce que dessus il est dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et les associés présents.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL PAR LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE



ARRELIA, Directeur Général

Représentée par M. Matthieu
BLANC